



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

Nombre de conseillers :

ID : 033-213302615-20250514-2025\_05\_06-DE

En exercice : ..... 15  
Présents : ..... 13  
Votants : ..... 15  
Absents : -excusés : 2  
Procurations : ..... 2

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025\_05\_06

### Objet : Choix de devis de travaux de voirie

L'an deux mille VINGT CINQ, le 12 mai à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 5 mai 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

**Présents** : M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, M. ROCHER Dominique, Mme MASIN Claudie, Mme FLEURY Aurore, M. BOUDOT Vincent, Mme SABACA Emmanuelle, Mme DELFOUR Isabelle, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, conseillers municipaux.

### Absente

**Absents excusés** : Mme CHASSAGNE Annie, M. BIBENS Sylvain

### Exclus :

**Procurations** : Mme CHASSAGNE Annie à M. MESSAHEL Maurice ; M. BIBENS Sylvain à M. LAGARDE Dominique

**Secrétaire de séance** : Mme FORESTIER Nathalie

**POUR : 15**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

Monsieur MESSAHEL, adjoint au Maire et responsable de la voirie et des espaces verts, explique qu'il est nécessaire d'effectuer le fauchage des accotements des voies communales.

Pour cela il propose trois devis :

- Entreprise ALLARY Sébastien pour 20 700 € TTC
- Entreprise ACCOFAUCHE 33 pour 23 672.36 € TTC
- Entreprise GABY DEBROUSSAILLAGE pour 15 480 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal choisit l'entreprise GABY DEBROUSSAILLAGE pour effectuer les travaux de fauchage des accotements des voies communales.

A Lussac, le 12 mai 2025

Le Maire,

Didier GATINEL

